



Chantemerle-Lès-Grignan

Bulletin Municipal N° 118 – FÉVRIER 2026

Edito du maire



Chères Chantemerloises, chers Chantemerlois,

*Le mandat municipal engagé en 2020 arrive à son terme.
Les prochaines élections municipales se tiendront le **15 mars 2026**.*

Jusqu'à cette échéance, l'équipe municipale et les services communaux poursuivent leurs missions dans le respect du cadre légal applicable à la période électorale, en assurant la continuité du service public et l'information des habitants.

Chantemerle-Lès-Grignan peut s'appuyer sur une identité forte, une histoire riche et un attachement partagé à la vie locale.

Ces éléments constituent un socle essentiel pour l'avenir de notre commune.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur engagement, leurs échanges et leur participation à la vie communale tout au long de ce mandat.

Le Maire

AU SOMMAIRE:

Délibérations conseils municipaux..... p 2

Informations associationsp 6 à 8

Informations de la mairiep 3 à 5

Délibérations des conseils municipaux

Séance du 15 septembre 2025

Délibérations

- Révision des statuts du syndicat départemental d'énergies de la Drome (SDED)
- Participation obligatoire au financement de la protection sociale complémentaire des employés à hauteur de 25€
- Cession d'une parcelle de Monsieur Charpentier Claude à la commune dans le cadre d'amélioration et de sécurisation des espace publics (élargissement de l'intersection entre route départementale et vers l'Esperouze)
- Demande de dégrèvement sur un excédent de volume d'eau constaté suite à une fuite d'eau après le compteur.
- Achat plaquette de bois certifiée sol amortissant pour l'aire de jeux place Bernard Barbier.
- Fourniture d'une pompe de secours à la station de pompage en cas de défaillance de celle déjà en place.
- Subvention à l'APREPAC correspondant à la prestation du DJ du 13-07-2025 (400€)
- Renouvellement de la télégestion à la station de traitement de l'eau
- Travaux de voiries, reprise de l'accotement, pose des bordures et remise en état de l'enrobé route de Réauville.

Séance du 14 octobre 2025

Délibérations

- Cession parcelle Monsieur Charpentier à la commune, (rachat étant à titre gracieux) la commune doit effectuer une division foncière avec bornage
- Mise en place du RIFSEEP pour les employés (IFSE ET CIA) L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale. Le complément indemnitaire annuel (C.I.A.) dont le versement est facultatif et lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.
- Reprise des allées du cimetière.

Séance du 25 novembre 2025

Délibérations

- Remplacement de deux moteurs ventilateur à la salle des fêtes.
- Convention location salle des fêtes avec Manon APPAY Pilates au Village pour une année.
- Projet de suppression de poste d'adjoint technique territorial de 35h00.
- Projet de travaux de restauration des tableaux inscrits à l'inventaire du patrimoine, demande de subventions
- Subvention à l'association de l'amicale laïque de l'école de Valrousse.

Séance du 16 décembre 2025

Délibérations

- Approbation de la convention territoriale globale (CTG 2026-20230) plan pluriannuel signé avec les CAF et la MSA, contribuant à plus d'efficacité et de complémentarité dans la mise en œuvre des politiques menées en direction des habitants du territoire. De fait, la CTG apporte plus de lisibilité territoriale et favorise le développement et l'amélioration du service rendu.
- Approbation des statuts du syndicat de l'union drômoise pour l'eau et l'assainissement. Désignation des représentants de la commune pour le syndicat des eaux SUDEA

Séance du 3 février 2026

Délibérations

- Autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.
- Délibération de résultats – Compte Financier Unique 2025 Service Eau et Assainissement
- Transfert des résultats relatifs au transfert des compétences eau potable et assainissement collectif entre le syndicat SUDEA et la commune de Chantemerle-Lès-Grignan
- Suppression de poste d'adjoint technique territorial de 35h00
- Extension de l'éclairage public à l'entrée du village
- Application de la Fongibilité des crédits dans le cadre de l'exécution budgétaire annuelle 2026
- Réajustement des charges des logements sociaux Mairie et Rue Fontaine aux merles

Etat civil

Naissance

Charles et Côme Servan le 29 aout 2025

Décès

Blaise Dugerdil le 16 octobre 2025

Le départ de Blaise laisse un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, il aimait rendre service à tous ses amis, il a beaucoup participé à la vie du village, ses promenades légendaires avec ses deux ânes pour distribuer les biscuits de Noël font partie de souvenirs inoubliables. Toutes nos affectueuses pensées à Renata.



Angelo Rinaldi le 18 janvier 2026

Angelo travaillait dans une usine de ressorts et verres de montre. Il s'est engagé comme sapeur pompier à Montségur où il vivait. Il était passionné de pétanque, de chasse et de véhicules anciens. Angelo était aussi une figure chantemerloise : on pouvait le croiser au volant d'un engin agricole, reconnaissable à son impressionnante « barbe blanche » qui ne réussissait pas à cacher son sourire amical.

Nous présentons nos sincères condoléances à Janine, son épouse et à leur famille.



"Sécurisation et embellissement de notre village".

Nous arrivons à une étape importante de ce projet qui a commencé il y a plus de trois ans, avec une réflexion partagée, construite avec celles et ceux qui ont souhaité y participer, et accompagnée par le CAUE.

Dans un deuxième temps, c'est l'Atelier "L", cabinet d'architectes, qui a travaillé avec nous pour donner une forme concrète aux idées émises et construire un projet cohérent, adapté à Chantemerle.

Enfin, nous nous sommes tournés vers nos partenaires — le Département, la Région et l'Etat afin d'obtenir des subventions et pouvoir réaliser ce projet dans les meilleures conditions financières.

Aujourd'hui, l'appel d'offres est lancé. Après étude des réponses, les travaux pourraient débuter au printemps.

C'est une étape attendue, importante, et je sais que beaucoup d'entre vous y sont attentifs.

Avec celles et ceux qui le souhaiteront et les Elus nous pourrions former des groupes de suivi des travaux afin que nos réflexions et nos choix soient réalisés.

Le départ de ce projet : la sécurisation de la sortie du lotissement de l'Espérouze, tout a été mis en œuvre pour atteindre ce but au bénéfice des habitants.

EAU et ASSAINISSEMENT ; une solution d'avenir

Le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement prévu au 1er janvier 2026 n'est plus d'actualité. La loi du 11 avril 2025 a assoupli les modalités de gestion de ces compétences, répondant enfin aux attentes des élus de terrain.

Cette évolution montre que notre mobilisation collective n'a pas été vaine.

Si l'eau est une ressource vitale qui ne peut plus être gérée durablement à la seule échelle communale, la solidarité doit néanmoins se construire de façon progressive, juste et adaptée aux réalités de chaque territoire. C'est l'orientation que nous avons défendue tout au long de l'année 2025.

Notre objectif demeure inchangé : garantir un service public de qualité, réactif et proche des usagers, fondé sur un savoir-faire local éprouvé, une gestion en régie maîtrisée et des investissements anticipés. Le transfert à CCEPPG ne nous paraissant pas en mesure de répondre pleinement à ces exigences, nous avons, à l'instar de Réauville, Malataverne, Valaurie et Roussas, engagé une démarche de rapprochement avec le syndicat inter communal Eau de Valaurie-Roussas (SAE), avec l'appui du cabinet KPMG.

Après plusieurs mois d'échanges, les élus des cinq communes ont jugé pertinent d'organiser dès à présent une solidarité intercommunale autour de l'eau et de l'assainissement, sans attendre de futures contraintes législatives. La majorité du conseil municipal de Chantemerle a ainsi acté par délibération, à l'été puis en décembre 2025, son adhésion au SAE à l'horizon SUDEA 2026.

Ce transfert permettra de sécuriser durablement le service de l'eau et de l'assainissement à Chantemerle-lès-Grignan, tout en préservant l'ancrage local. Nos spécificités seront respectées, nos ressources mutualisées et les risques, notamment liés à la sécheresse, mieux partagés. Une période transitoire pouvant aller jusqu'à dix ans est prévue pour harmoniser progressivement budgets et tarifs.

Aucune hausse tarifaire n'est prévue en 2026.

Ce projet place notre commune parmi celles qui ont fait le choix d'anticiper l'évolution nécessaire des compétences eau et assainissement, afin de répondre efficacement aux besoins et aux attentes de nos administrés

Informations de la mairie

Urbanisme

DP02607300013 Boudon Edward : installation d'une piscine : non opposition

DP02607300014 : Moitrier : rénovation d'une ruine : opposition

PC 02607300003 : Ambrosio abri voiture pour 2 places de stationnement +1 place non couverte. Refus

PC02607300004 : Bussière : nouvelle construction pool house et local technique : accord.

DP0260732600001 MARIJON Emmanuel : installation d'une piscine : non opposition

Cérémonie du 11 novembre 2025

En ce **jour de mémoire**, les habitants de Chantemerle se sont réunis devant le monument aux morts afin de rendre hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie pour que la nôtre soit **libre et heureuse**.

Un moment de recueillement et de respect, essentiel pour transmettre le devoir de mémoire aux générations futures.



Repas des aînés

Le **13 décembre**, le traditionnel repas des Aînés a permis aux habitants de se retrouver autour d'un moment convivial et festif. Cette année, le repas était placé sous le signe de l'Espagne : une troupe de danseuses espagnoles s'est produite, offrant un spectacle haut en couleurs mêlant **danse et chants traditionnels**, très apprécié par l'ensemble des participants.



Cérémonie des vœux

Le **samedi 17 janvier**, la cérémonie des vœux s'est déroulée dans notre village dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Plus de **soixante personnes** étaient présentes, ainsi que les maires des communes voisines : **Chamaret, Valaurie, Roussas, Malataverne, Taulignan et Réauville**.

Ce fut un joli moment de partage, durant lequel les associations ont également pu présenter leur **programme pour l'année 2026**.



Informations de la mairie

Recyclage :

Lingettes : attention aux fausses idées reçues

Les lingettes, même lorsqu'elles sont indiquées comme biodégradables, peuvent mettre **plusieurs mois à se dégrader**. Pourtant, nous les retrouvons dans notre station d'épuration **quelques heures seulement après leur utilisation**.

Jetées dans les toilettes, elles provoquent des dysfonctionnements importants et coûteux pour nos installations.

Les lingettes doivent impérativement être jetées à la poubelle, jamais dans les toilettes.

Aidez-nous à faire passer le message autour de vous !



Promotion sur les composteurs :

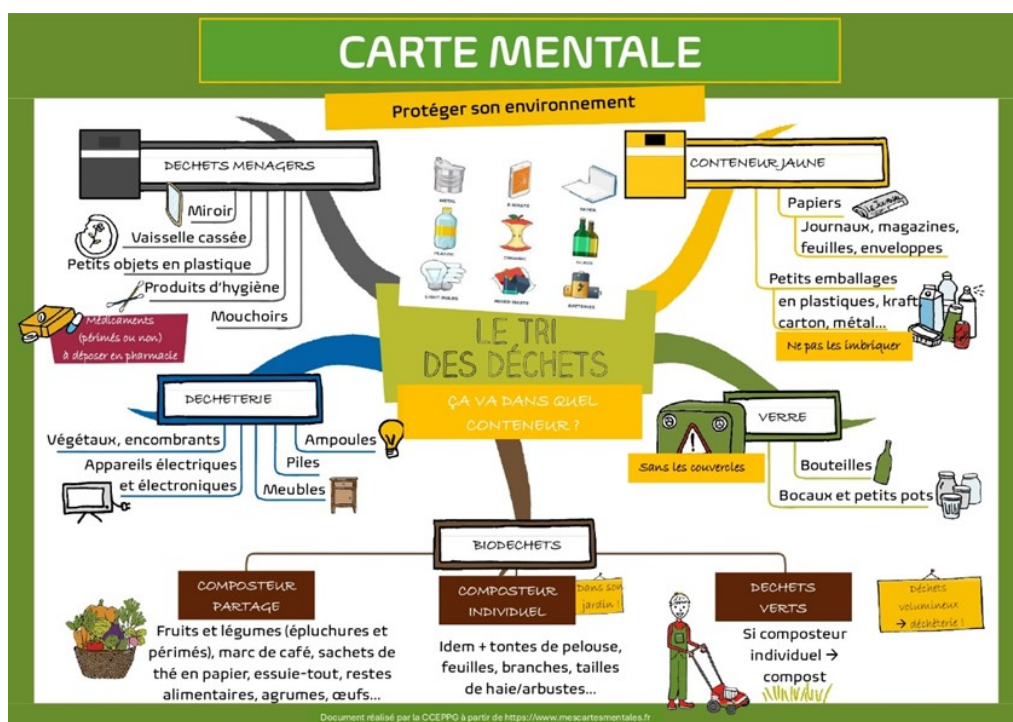
profitez-en !

La COMCOM propose actuellement une **promotion exceptionnelle sur les composteurs**.

Prix : 25 € seulement

Le compostage permet de réduire significativement le volume de nos déchets tout en produisant un engrais naturel pour le jardin.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour en bénéficier.



Elections municipales 15 & 22 MARS 2026

Dès les élections municipales de mars 2026,
les communes de moins de 1 000 habitants devront organiser le
scrutin sous ce régime en application de la loi du 21 mai 2025.



La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 dans les communes de moins de 1 000 habitants :

**A l'occasion des prochaines élections municipales,
il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote,
ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée.**

En mars prochain, les quelque 24 734 communes de moins de 1 000 habitants devront appliquer le scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec listes paritaires (alternance femme/homme), en vigueur dans les communes de plus de 1 000 habitants, en application de la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 «visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ».

Informations des associations ...

ACCA chasse

Bonjour,

l'ACCA(association communale de chasse agréée) la saison de chasse se termine, faisan, lièvre ferment
Les turdidés (merle noir, grive) fermeture le 10 février 2026 sauf au poste matérialisé de la main de l'homme obligatoire
fermeture lev20 février 2026. Le sanglier ferme le 31 mars 2026 pour les ACCA classées en points noirs dont nous faisons partie.
Le président, le bureau et les membres de l'ACCA vous présentent leurs meilleurs vœux .

L'Amicale

Jeudi 24 juillet 2025 :

5 villages font leur cinéma nous ont proposé un cycle Marcel Pagnol, et notamment l'Amicale a projeté Le temps des secrets au théâtre de verdure. Cette soirée a débuté par un concert jazz qui a animé le repas servi devant la mairie avant la séance.
Très belle soirée sous les étoiles !



Vendredi 15 août : trop bonne la soupe au pistou sous les ombrages de la ferme Durand, cuite au feu de bois dans l'énorme chaudière sous la houlette de Gérard et Robert cette soupe est absolument incomparable de l'avis des 200 convives présents, récompense pour l'équipe de l'amicale qui s'est dépensée sans compter pour la réussite de cette journée, la corvée de pluches la veille est déjà le commencement de la fête. Malgré une petite alerte météo le temps a été parfait, ni trop chaud ni trop froid, l'ambiance chantemerloise habituelle était là, tout le monde a donc passé une excellente soirée et a déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.



Dimanche 7 décembre : loto à la salle des fêtes
Le loto de Chantemerle a permis à une gagnante de recevoir le gros lot : un bon d'achat de 300 euros ! Les adhérents et sympathisants sont venus nombreux tenter de gagner les nombreux lots jardin, loisirs, enfants... dans les rires et les éclats de voix : « quine », carton plein » !!!



Samedi 21 septembre : dans le cadre de la fête votive de notre village, nous avions prévu une randonnée « circuit de l'eau » de notre village, mais la météo en a décidé autrement, gros orage. Mais cette randonnée est reportée !

Samedi 8 Novembre : Assemblée générale de l'Amicale

Nos adhérents étaient au rendez vous à notre assemblée générale : bilan moral très qualitatif et bilan financier positif, de quoi récompenser tout le monde pour 2026 ! La cotisation ne change pas : 10 euros en individuel et 16 euros pour la famille.

Le bon couscous Pouzol partagé ensemble nous a tous fait plaisir sur nos belles tables décorées par Catherine !



Futures activités :

Dimanche 18 janvier : rando galette à Clansayes

Dimanche 8 mars : yoga et lithothérapie à la salle des fêtes de Chantemerle à 17h00

Dimanche 29 mars : croisière sur le Rhône à Avignon

Dimanche 19 avril : danse country à la salle des fêtes

Samedi 23 mai : formation gestes premiers secours

Pour contacter l'Amicale amicale

chantemerle26@gmail.com

ou Claire au 06 14 14 24 02

Informations des associations ...

La boule chantemerloise

La Boule Chantemerloise vous présente ses meilleurs vœux en cette nouvelle année.

Le clap de fin de la saison 2024/2025 a été fait le samedi 11 octobre avec notre Assemblée Générale à la salle des fêtes. Elle a été suivie de son traditionnel repas convivial.

Cette saison nous étions 76 adhérents, en augmentation de 13%. Près de la moitié de nos adhérents ont une résidence sur Chantemerle. Les autres sont des sympathisants que l'on rencontre lors des concours de belote ou pétanque dans différentes communes.

Ça a été aussi l'occasion de faire la remise des challenges annuels :

Belote : 1^{er} Raphaële BARBIER (62 pts), 2^{ème} Audrey CHAUVIN (61 pts) et 3^{ème} Josette CHARPENEL, Richard FICTY, Jean-Philippe MARSOT et Jean-Pierre RIBOT (56 pts).

Pétanque : 1^{er} Julien ORTIZ (77 pts), 2^{ème} Mathis DIMANCHE (65 pts) et 3^{ème} Nathalie HUGUES (50 pts).

Général : 1^{er} Julien ORTIZ (115 pts), 2^{ème} Nathalie HUGUES (105 pts) et 3^{ème} Audrey CHAUVIN (100 pts).

Le conseil d'administration a été renouvelé avec Audrey CHAUVIN qui renforce l'équipe. Une réunion du CA a eu lieu le 12 octobre pour élire le nouveau bureau :

Président : Julien ORTIZ

Trésorière : Raphaële BARBIER, adjoint Thierry LEGER

Secrétaire : Alain HUGUES, adjointe Audrey CHAUVIN

Le vendredi 14 novembre nous avons eu notre traditionnel concours de belote en équipes formées.

Ça a été une réussite avec 80 joueuses et joueurs de tout horizons présents.

Les vainqueurs sont Frédéric HEBERT et Stéphane CROZELON (5 108 pts). Tous les deux sont membres de l'association.

La première équipe Chantemerloise est composée de Raphaële BARBIER et de Mathis DIMANCHE.

Ils se sont classés 6^{ème} (4 630 pts)

Le challenge belote pour la saison 2025/2026 a débuté le dimanche 16 novembre et se terminera le dimanche 12 avril avec un concours par moi (dates à venir : 15/02, 22/03 et 12/04).

Le dimanche 24 mai débutera le **challenge pétanque 2025/2026** (dates à venir : 24/05, 13 et 14/06, 06/09 et 04/10).

Cette année est particulière pour la Boule Chantemerloise qui va **souffler ses 35 bougies** courant juin. Pour cette occasion un repas festif sera organisé le **samedi 13 juin** au domaine de la Bartavelle.

Bloquer dès à présent cette date. Les informations d'organisation vous seront communiquées ultérieurement.

Pour plus d'infos, vous pouvez nous joindre à l'adresse mail : laboulechantemerloise@gmail.com

Nous vous espérons nombreux à nos manifestations.

Le Président Julien ORTIZ

Pilates au village

Pilates au village : des cours de gym douce sur chaise dès février

À partir du mois de février, **Pilates au village**, animé par Manon APPAY, proposera des **cours de gym douce sur chaise**, accessibles **gratuitement**.

Ce nouveau rendez-vous est né à la suite d'un **appel à projets** auquel Manon APPAY a répondu, avec l'objectif de **favoriser l'accès à une activité physique adaptée** pour des habitants qui, pour diverses raisons, n'osent pas ou ne peuvent pas participer aux offres sportives existantes.

Le projet est mis en place **en partenariat avec la mairie**, qui met gracieusement une salle à disposition pour le déroulement des séances, ainsi qu'avec la **Commission départementale de l'autonomie de la Drôme**, qui soutient cette initiative.

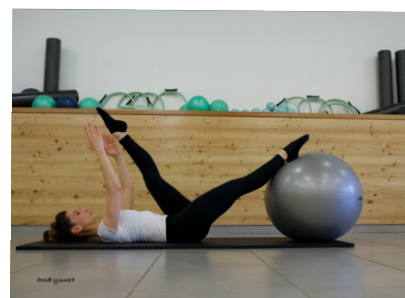
Les cours s'adressent **en priorité aux habitants de Chantemerle âgés de plus de 60 ans**, notamment à ceux pour qui une activité physique encadrée représente un frein financier ou qui recherchent une pratique douce, sécurisante et adaptée à leurs besoins.

Ces séances ont pour ambition de **favoriser le bien-être, le maintien de la mobilité et le lien social**, dans un cadre convivial et bienveillant.

Les cours se dérouleront **le mardi à la salle des fêtes, de 10h30 à 11h30**.

Infos et renseignements

auprès de Manon: 06 75 69 61 93.



Chantemerle en ses jardins

L'association vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2026 !

La prochaine biennale de la céramique aura lieu cette année les 6 et 7 juin.

Comme lors des précédentes éditions, nous espérons vous émerveiller avec les dernières créations de la céramique contemporaine présentées dans les jardins du village.

Si vous souhaitez nous aider, nous organisons une réunion préparatoire le samedi 14 février à 10 heures dans la salle du Conseil de la mairie.

Vous pouvez aussi nous soutenir en adhérant à Chantemerle-en-ses-jardins : 20€

A bientôt
L'équipe de Chantemerle-en-ses-jardins



L'APREPAC

LA CRECHE

À la fin de l'année, l'Aprepac a comme les autres années crée la crèche provençale traditionnelle des santons dans l'église Saint Maurice. Les talents de nos bénévoles ont été à nouveau au top, avec nos « coup de cœur » de cette année, pour le ciel étoilé peint spécialement par Cristina et la prouesse de la fontaine qui donne vie à ce village miniature. Au vu des commentaires élogieux laissés sur le livre d'or, notre crèche a été une nouvelle fois très appréciée des chantemerlois mais aussi des nombreux visiteurs.



LE PARCOURS HISTORIQUE

C'est une longue histoire commencée il y a 3 ans ! Après le chantier du lavoir, l'Aprepac a travaillé sur un projet de parcours historique, comprenant les remises en état du chemin du bedeau et de la calade. Les travaux sont aujourd'hui bien avancés : une rénovation dans son jus avec le respect des vieilles pierres. Les finitions (rambardes, éclairage, végétalisation) devraient être terminées avant la fin de l'été. Suivra deuxième semestre 2026, la mise en place d'un parcours historique, témoins de notre histoire tout le long d'une promenade naturelle au sein du village. La suite au prochain bulletin !

LE PASSAGE DU BEDEAU



LA CALADE



AGENDAS :

la foire des brassadeaux et la brocante seront cette année le 29 mars à partir de 8 h sur la place du village. Les réservations de stand commenceront bientôt.

Les « apéros cisaille » vont bientôt reprendre, nous vous tiendrons informés et comptons sur vous pour venir défricher ensemble les trésors cachés de notre village.

Vous pouvez nous joindre par mail : chantemerle.aprepac@gmail.com